

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : ANJOU BLEU COMMUNAUTE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 24490080900132

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 49(4)

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

(4) Préciser le plan de comptes : M4, M41, M42, M43, M44 ou M49

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	4
B - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	5
C - Liste des services individualisés dans un budget annexe (1)	6
D1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
D2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
E - Bilan synthétique	9
F - Compte de résultat synthétique	10

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	11
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'exploitation	12
A1.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'exploitation	13
A2.1 - Vue d'ensemble - Dépenses d'investissement	14
A2.2 - Vue d'ensemble - Recettes d'investissement	15

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'exploitation	16
B2 - Recettes d'exploitation	19
C1 - Dépenses d'investissement	21
C2 - Recettes d'investissement	24
D - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	26

III - États financiers

A - Bilan	27
B - Compte de résultat	32

IV - Annexes

A - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes (1)	35
---	----

B. États annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	36
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	37
B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	46
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	48
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	49
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3 - Etat des provisions et des dépréciations	52
B4 - Etat des charges transférées	53
B5 - Détail des opérations pour le compte de tiers	54
B7.1 - Etat des emprunts garantis	55
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	56
B8.1- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	57
B8.2- Etat des contrats de crédit-bail	58
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	60
B8.5 - Etat des engagements reçus	61
B9 - Etat du personnel	62
B9.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
B10 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65

C. États annexés budgétaires

C1.1 - Équilibre budgétaire - Dépenses	66
C1.2 - Équilibre budgétaire - Recettes	67
C2.1 - Situation des autorisations de programme	68
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement	69

D. Autres éléments d'information

D1.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (4)	70
D1.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (4)	71
D1.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (4)	72

D1.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (4)

74

E - État des Contrôles du Compte Financier

Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

75

(1) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) La numérotation des états annexés a été harmonisée avec celle de leur équivalent dans la maquette du CFU M57, ce qui explique que la numérotation est parfois discontinue.

(3) Cet état n'est obligatoire que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leur établissements publics.

(4) Ces états ne sont obligatoire que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 906 884,13	1 971 931,84	3 878 815,97
	Recettes réalisées (1)	B	918 028,61	1 669 396,62	2 587 425,23
	Restes à réaliser	C	215 408,98	0,00	215 408,98
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	2 628 854,45	2 373 624,46	5 002 478,91
	Dépenses réalisées (1)	E	1 084 717,62	1 470 736,43	2 555 454,05
	Restes à réaliser	F	274 015,53	0,00	274 015,53
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-166 689,01	198 660,19	31 971,18
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	721 970,32	401 692,62	1 123 662,94
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	555 281,31	600 352,81	1 155 634,12
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-58 606,55	0,00	-58 606,55
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	496 674,76	600 352,81	1 097 027,57

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	B

Section d'exploitation	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	198 660,19
B Résultat antérieur reporté ligne 002 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	401 692,62
C Résultat de clôture de la section d'exploitation (a) = A+B	600 352,81
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-166 689,01
E Résultat antérieur reporté ligne 001 du compte financier N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	721 970,32
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou	555 281,31
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-58 606,55
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) <i>NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat d'exploitation</i>	496 674,76
I Plus-values nettes de cessions d'éléments d'actif (c)	0,00

(a) en cas de déficit reporté de la section d'exploitation, il n'y a pas d'affectation, en cas d'excédent, il est affecté en priorité au financement des investissements (recette sur le compte 1064) pour le montant des plus-values nettes sur cessions d'éléments d'actif.

(b) le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat d'exploitation. Le solde est reporté au budget de reprise du résultat de l'exercice après le vote du compte financier.

(c) différence entre le montant des titres émis sur le compte 775 et celui des mandats émis sur le compte 675

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE (1)	C

Catégorie de services (2)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------------------	------------------------------------	-------------------------	-----------------------------	-----------------	--	------------------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

(2) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER – RAR DEPENSES	D1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 274 015,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	126 295,06
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	65 577,50
217562	Service d'assainissement (mise à dispo)	8 664,00
2188	Autres immobilisations corporelles	52 053,56
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	147 720,47
2315	Installat°, matériel et outillage techni	68 800,37
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	55 756,00
238	Avances commandes immo. incorp.	23 164,10
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETAIL DES RESTES A REALISER - RAR RECETTES	D2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 215 408,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	215 408,98
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	125 681,98
1313	Subv. équipt Départements	89 727,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION D'EXPLOITATION – TOTAL		(IV) 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
73	Produits issus de la fiscalité	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)	E

ACTIF NET (1)	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	0,00
Terrains	285,72	Fonds globalisés	65,66
Constructions	2 243,80	Réserves	812,95
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	18 055,41	Différences sur réalisation d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	391,59	Report à nouveau (1)	401,69
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	198,66
Autres immobilisations corporelles	371,14	Subventions transférables	6 180,57
Total immobilisations corporelles (nettes)	21 347,66	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	11 992,56
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 347,66	Provisions réglementées	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	19 652,10
Créances	424,01	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	2 875,26
Disponibilités	967,29	Fournisseurs (2)	131,78
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	77,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 391,30	Total des dettes à court terme	209,11
Comptes de régularisation	-2,48	TOTAL DETTES	3 084,38
		Comptes de régularisation	0,00
TOTAL ACTIF	22 736,48	TOTAL PASSIF	22 736,48

(1) Déduction faite des amortissements et dépréciations

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	F

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues		-81,45
Produits des services	918,21	622,77
Autres produits	499,62	0,86
Transferts de charges		
Produits courants non financiers	1 417,83	542,19
Traitements, salaires, charges sociales		
Achats et charges externes	534,72	321,75
Participations et interventions	0,59	
Dotations aux amortissements et provisions	839,13	838,29
Autres charges	1,41	1,23
Charges courantes non financières	1 375,85	1 161,26
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	41,98	-619,07
Produits courants financiers		17,55
Charges courantes financières	83,83	115,30
RESULTAT COURANT FINANCIER	-83,83	-97,75
RESULTAT COURANT	-41,84	-716,82
Produits exceptionnels	251,57	1 079,21
Charges exceptionnelles	11,06	58,63
RESULTAT EXCEPTIONNEL	240,50	1 020,58
RESULTAT DE L'EXERCICE	198,66	303,76

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état D1.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires ;
- budgétaires (délibération n° du).

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
DÉPENSES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 011	Charges à caractère général	488 979,75	326 569,25	7 771,00	334 340,25	68,38	0,00
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés	203 500,00	180 637,77	21 150,00	201 787,77	99,16	0,00
Chapitre 014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	4 472,49	589,37	0,00	589,37	13,18	0,00
Total des dépenses de gestion courante		696 952,24	507 796,39	28 921,00	536 717,39	77,01	0,00
Chapitre 66	Charges financières	140 000,00	59 756,67	24 069,44	83 826,11	59,88	0,00
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	82 399,35	11 064,90	0,00	11 064,90	13,43	0,00
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	21 000,00					
Total des dépenses réelles d'exploitation		940 351,59	578 617,96	52 990,44	631 608,40	67,17	0,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	502 430,13					
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	930 842,74	839 128,03	0,00	839 128,03	90,15	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 433 272,87	839 128,03	0,00	839 128,03	58,55	0,00
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 373 624,46	1 417 745,99	52 990,44	1 470 736,43	61,96	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		0,00					
Total des dépenses de la section d'exploitation		2 373 624,46	1 417 745,99	52 990,44	1 470 736,43		0,00

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) ce chapitre n'existe pas en M49

(3) DE 042 = RI 040 ; DE 043 = RE 043

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'EXPLOITATION – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 143 000,00	703 630,72	214 578,00	918 208,72	80,33	0,00
Chapitre 73	Produits issus de la fiscalité(2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 74	Subventions d'exploitation	152 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	418 000,00	374 029,25	125 589,00	499 618,25	119,53	0,00
Total des recettes de gestion courante		1 713 060,00	1 077 659,97	340 167,00	1 417 826,97	82,77	0,00
Chapitre 76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 713 060,00	1 077 659,97	340 167,00	1 417 826,97	82,77	0,00
Chapitre 042	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	258 871,84	251 569,65	0,00	251 569,65	97,18	0,00
Chapitre 043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		258 871,84	251 569,65	0,00	251 569,65	97,18	0,00
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		1 971 931,84	1 329 229,62	340 167,00	1 669 396,62	84,66	0,00
002 Résultat d'exploitation reporté		401 692,62					
Total des recettes de la section d'exploitation		2 373 624,46	1 329 229,62	340 167,00	1 669 396,62		0,00

(1) recettes justifiées non titrées

(2) ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

(3) RE 042 = DI 040

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 742 641,71	416 102,79	23,88	126 295,06
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	210 535,67	55 496,20	26,36	147 720,47
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 956 177,38	471 598,99	24,11	274 015,53
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	345 805,23	344 320,29	99,57	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 020	Dépenses imprévues	48 000,00			
Total des dépenses financières		393 805,23	344 320,29	87,43	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 349 982,61	815 919,28	34,72	274 015,53
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	258 871,84	251 569,65	97,18	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00	17 228,69	86,14	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		278 871,84	268 798,34	96,39	0,00
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 628 854,45	1 084 717,62	41,26	274 015,53
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		0,00			
TOTAL DES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 628 854,45	1 084 717,62		274 015,53

(1) dépenses engagées non mandatées

(2) voir l'état II-D1 pour le détail des opérations d'équipement

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(4) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser (1)
Chapitre 13	Subventions d'investissement	453 611,26	59 299,01	13,07	215 408,98
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 372,88	0,00	0,00
Chapitre 18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		453 611,26	61 671,89	13,60	215 408,98
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation (4)	502 430,13			
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	930 842,74	839 128,03	90,15	0,00
Chapitre 041	Opérations patrimoniales (6)	20 000,00	17 228,69	86,14	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 453 272,87	856 356,72	58,93	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		1 906 884,13	918 028,61	48,14	215 408,98
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		721 970,32			
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 628 854,45	918 028,61		215 408,98

(1) recettes justifiées non titrées

(2) A servir uniquement, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(3) voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(4) pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation)

(5) DI 040 = RE 042

(6) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
604	Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux		5 171,00		5 171,00	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie ...)		73 162,37	218,68	72 943,69	
6063	Autres fournitures d'entretien et de petit équipement		4 044,51		4 044,51	
6064	Fournitures administratives		1 028,31		1 028,31	
6066	Carburants		1 264,70		1 264,70	
6068	Autres matières et fournitures		110,04		110,04	
611	Sous-traitance générale		62 781,01		62 781,01	
6132	Locations immobilières		7 544,56		7 544,56	
6135	Locations mobilières		1 071,17		1 071,17	
6137	Redevances droits de passage et servitudes diverses		979,19		979,19	
61523	Reseaux		84 632,54		84 632,54	
61528	Autres		36 988,95		36 988,95	
61551	Matériel roulant		1 882,51		1 882,51	
61558	Autres biens mobiliers		1 609,70		1 609,70	
6156	Maintenance		3 799,53		3 799,53	
6161	Multirisques		1 244,14		1 244,14	
617	Etudes et recherches		1 300,00		1 300,00	
618	Divers		657,77		657,77	
6228	Divers		32 435,20		32 435,20	
6262	Frais de télécommunications		2 556,68		2 556,68	
627	Services bancaires et assimilés		3,76		3,76	
62871	à la collectivité de rattachement		811,15		811,15	
62878	à des tiers		8 074,14		8 074,14	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre		108,00	12,00	96,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'exploitation - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6356	Redevances pour occupation du domaine public national		1 310,00		1 310,00	
total chapitre 011	Charges à caractère général	488 979,75	334 570,93	230,68	334 340,25	154 639,50
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		143 039,25		143 039,25	
6218	Autre personnel extérieur		58 748,52		58 748,52	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	203 500,00	201 787,77		201 787,77	1 712,23
total chapitre 014	Atténuations de produits					
658	Charges diverses de gestion courante		589,37		589,37	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	4 472,49	589,37		589,37	3 883,12
Total des dépenses de gestion courante		696 952,24	536 948,07	230,68	536 717,39	160 234,85
66111	Intérêts réglés à l'échéance		84 994,36		84 994,36	
66112	Intérêts - rattachement des icne		24 069,44	25 237,69	-1 168,25	
total chapitre 66	Charges financières	140 000,00	109 063,80	25 237,69	83 826,11	56 173,89
673	Titres annulés exercices antérieurs		10 875,90		10 875,90	
678	Autres charges exceptionnelles		189,00		189,00	
total chapitre 67	Charges exceptionnelles	82 399,35	11 064,90		11 064,90	71 334,45
total chapitre 68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (semi-budgétaires)					
total chapitre 69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés					
total chapitre 022	Dépenses imprévues	21 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		940 351,59	657 076,77	25 468,37	631 608,40	308 743,19
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	502 430,13				
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles		839 128,03		839 128,03	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	930 842,74	839 128,03		839 128,03	91 714,71

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d 'exploitation - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 043</i>	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation</i>					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 433 272,87	839 128,03		839 128,03	594 144,84
Total des dépenses d'exploitation de l'exercice		2 373 624,46	1 496 204,80	25 468,37	1 470 736,43	902 888,03
002 Résultat d'exploitation reporté						
Total des dépenses de la section d'exploitation		2 373 624,46	1 496 204,80	25 468,37	1 470 736,43	902 888,03

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 013	Atténuations de charges					
70611	Redevances d'assainissement collectif		856 567,84		856 567,84	
70613	Participations pour l'assainissement collectif		63 854,52	2 300,00	61 554,52	
7062	Redevances d'assainissement non collectif		86,36		86,36	
total chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	1 143 000,00	920 508,72	2 300,00	918 208,72	224 791,28
total chapitre 73	Produits issus de la fiscalité					
total chapitre 74	Subventions d'exploitation	152 060,00				152 060,00
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		694 976,44	196 734,38	498 242,06	
7581	FCTVA		1 376,19		1 376,19	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	418 000,00	696 352,63	196 734,38	499 618,25	-81 618,25
Total des recettes de gestion courante		1 713 060,00	1 616 861,35	199 034,38	1 417 826,97	295 233,03
total chapitre 76	Produits financiers					
total chapitre 77	Produits exceptionnels					
total chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (semi-budgétaires)					
Total des recettes réelles d'exploitation		1 713 060,00	1 616 861,35	199 034,38	1 417 826,97	295 233,03
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice		251 569,65		251 569,65	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	258 871,84	251 569,65		251 569,65	7 302,19
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation					
Total des recettes d'ordre d'exploitation		258 871,84	251 569,65		251 569,65	7 302,19
Total des recettes d'exploitation de l'exercice		1 971 931,84	1 868 431,00	199 034,38	1 669 396,62	302 535,22

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d 'exploitation - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
002 Résultat d'exploitation reporté		401 692,62				
Total des recettes de la section d'exploitation		2 373 624,46	1 868 431,00	199 034,38	1 669 396,62	704 227,84

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles	3 000,00				3 000,00
21532	Réseaux d'assainissement		11 910,44		11 910,44	
21721	Terrains nus		8 748,00		8 748,00	
21738	Autres constructions		38 368,37		38 368,37	
217532	Réseaux d'assainissement		73 273,93		73 273,93	
2188	Autres		283 802,05		283 802,05	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 742 641,71	416 102,79		416 102,79	1 326 538,92
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
2315	Installations matériels et outillage techniques		35 629,41		35 629,41	
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		2 638,10		2 638,10	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		17 228,69		17 228,69	
total chapitre 23	Immobilisations en cours	210 535,67	55 496,20		55 496,20	155 039,47
Total des dépenses d'équipement		1 956 177,38	471 598,99		471 598,99	1 484 578,39
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		337 443,29		337 443,29	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		6 877,00		6 877,00	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	345 805,23	344 320,29		344 320,29	1 484,94
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 020	Dépenses imprévues	48 000,00				

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						C1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses financières		393 805,23	344 320,29		344 320,29	49 484,94
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		2 349 982,61	815 919,28		815 919,28	1 534 063,33
139111	Agence de l'eau		90 507,18		90 507,18	
139118	Autres		61 751,78		61 751,78	
13912	Subvention équipement transférées au compte de résultat - Région		19 957,26		19 957,26	
13913	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Département		43 754,79		43 754,79	
13914	Subvention d'équipement transférées au compte de résultat - Communes et structures intercommunales		20 272,14		20 272,14	
13917	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - budget communautaire et fonds structurels		13 430,50		13 430,50	
13918	Subventions d'équipement transférées au compte de résultat - autres		1 896,00		1 896,00	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	258 871,84	251 569,65		251 569,65	7 302,19
2188	Autres		17 228,69		17 228,69	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	20 000,00	17 228,69		17 228,69	2 771,31
Total des dépenses d'ordre en investissement		278 871,84	268 798,34		268 798,34	10 073,50
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		2 628 854,45	1 084 717,62		1 084 717,62	1 544 136,83
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		2 628 854,45	1 084 717,62		1 084 717,62	1 544 136,83

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	C1

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
13111	Agence de l'eau		27 862,01		27 862,01	
1313	Département		31 437,00		31 437,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	453 611,26	59 299,01		59 299,01	394 312,25
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation ou en concession					
total chapitre 23	Immobilisations en cours					
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FCTVA)		2 372,88		2 372,88	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		2 372,88		2 372,88	-2 372,88
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes, régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		453 611,26	61 671,89		61 671,89	391 939,37
<i>total chapitre 021</i>	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>502 430,13</i>				
28153	Installations à caractère spécifique		1 459,00		1 459,00	
28156	Matériel spécifique d'exploitation		420,00		420,00	
28172	Agencements et aménagements de terrains		1 445,36		1 445,36	
28173	Constructions		138 179,77		138 179,77	
28175	Installations matériels et outillage techniques		693 068,52		693 068,52	
28178	Autres immobilisations corporelles		1 515,80		1 515,80	
28182	Matériel de transport		3 039,58		3 039,58	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	C2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	930 842,74	839 128,03		839 128,03	91 714,71
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		17 228,69		17 228,69	
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>	20 000,00	17 228,69		17 228,69	2 771,31
Total des recettes d'ordre en investissement		1 453 272,87	856 356,72		856 356,72	596 916,15
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 906 884,13	918 028,61		918 028,61	988 855,52
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		721 970,32				
Total des recettes de la section d'investissement		2 628 854,45	918 028,61		918 028,61	1 710 825,84

II - EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT - DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	D

Cet état ne contient pas d'information.

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D				
Concessions, brevets, licences, marques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles				
1) En toute propriété				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	28 636,44	1 879,00	26 757,44	16 726,00
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	376 543,21	6 079,16	370 464,05	72 472,89
Immobilisations corporelles en cours	384 179,37		384 179,37	348 549,96
Immobilisations affectées à un service non personnalisé				
Immobilisations mises en concession ou à disposition et immobilisations affectées				
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	300 352,37	14 636,74	285 715,63	278 412,99
Constructions	5 251 962,88	3 008 161,81	2 243 801,07	2 343 612,47
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage techniques	30 344 977,84	12 316 321,55	18 028 656,29	18 648 450,88
Autres immobilisations corporelles	18 686,30	18 010,33	675,97	2 191,77
Immobilisations en cours	7 407,38		7 407,38	4 769,28

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
3) Reçues en affectation ou en concession				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations, matériels et outillage technique				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres créances				
TOTAL I	36 712 745,79	15 365 088,59	21 347 657,20	21 715 186,24
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances				
Créances				
<i>Créances d'exploitation</i>				
Clients et comptes rattachés	239 304,97		239 304,97	135 220,42
Créances irrécouvrables admises en non valeur				
Autres	58 967,00		58 967,00	448,00
<i>Créances diverses</i>				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET
Créances sur l'état et les collectivités publiques				4 030,97
Créances sur les budgets annexes ou le budget principal				
Opérations pour le compte de tiers (créances)				
Autres créances	125 741,55		125 741,55	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	967 286,26		967 286,26	1 108 202,29
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II	1 391 299,78		1 391 299,78	1 247 901,68
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser	-2 481,49		-2 481,49	-1 932,40
Écarts de conversion - Actif				
TOTAL III	-2 481,49		-2 481,49	-1 932,40
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	38 101 564,08	15 365 088,59	22 736 475,49	22 961 155,52

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds internes		
Dotations		
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	11 992 562,14	11 992 562,14
Affectation (par la collectivité de rattachement)		
Écarts de réévaluation		
Réserves	812 947,02	812 947,02
Report à nouveau (1)	401 692,62	97 930,66
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1) (2)	198 660,19	303 761,96
Subventions d'investissement	6 180 574,13	6 372 844,77
Provisions réglementées		
Autres fonds		
Fonds globalisés	65 662,57	63 289,69
Droits de l'affectant		
TOTAL I	19 652 098,67	19 643 336,24
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	2 875 262,09	3 220 750,63
Emprunts et dettes financières divers		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Dettes d'exploitation		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Fournisseurs et comptes rattachés	54 422,18	35 630,46
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
Dettes diverses		
Fournisseurs d'immobilisations	77 353,02	
Dettes envers l'État et les collectivités publiques	77 339,53	61 438,19
Dettes envers les budgets annexes ou le budget principal		
Opérations pour le compte de tiers (dettes)		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	3 084 376,82	3 317 819,28
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Recettes à classer ou à régulariser		
Écart de conversion - Passif		
TOTAL IV		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	22 736 475,49	22 961 155,52

(1) Précédé du signe moins en cas de déficit

(2) Égal au résultat de l'exercice apparaissant en section d'exploitation (tableau I-B)

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
<i>Prestations de services</i>	918 208,72	622 773,58
<i>Divers</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		-81 445,54
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	499 618,25	862,78
TOTAL I	1 417 826,97	542 190,82
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	534 722,02	321 747,40
Impôts, taxes, et versements assimilés		
<i>Sur rémunérations</i>		
<i>Autres</i>	1 406,00	1 228,00
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	839 128,03	838 288,63
<i>Dotations aux dépréciations des immobilisations</i>		
<i>Dotations aux dépréciations des actifs circulants</i>		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		
Autres charges	589,37	
TOTAL II	1 375 845,42	1 161 264,03
A - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	41 981,55	-619 073,21
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		17 551,45
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		17 551,45
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	83 826,11	115 298,46
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	83 826,11	115 298,46
B - RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-83 826,11	-97 747,01
A + B - RÉSULTAT COURANT	-41 844,56	-716 820,22
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>		
Sur opérations en capital		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
<i>Autres opérations</i>	251 569,65	1 079 213,25

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	251 569,65	1 079 213,25
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
<i>Subventions exceptionnelles</i>		
<i>Autres opérations</i>	<i>10 875,90</i>	
Sur opérations en capital		
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>		
<i>Autres opérations</i>	<i>189,00</i>	<i>58 631,07</i>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	11 064,90	58 631,07
C - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	240 504,75	1 020 582,18
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 669 396,62	1 638 955,52
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)	1 470 736,43	1 335 193,56
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	198 660,19	303 761,96

IV – ANNEXES	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 373 624,46	1 470 736,43	0,00	1 470 736,43
RECETTES	2 373 624,46	2 071 089,24	0,00	2 071 089,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 628 854,45	1 084 717,62	274 015,53	1 358 733,15
RECETTES	2 628 854,45	1 639 998,93	215 408,98	1 855 407,91

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 373 624,46	1 470 736,43	0,00	1 470 736,43
RECETTES	2 373 624,46	2 071 089,24	0,00	2 071 089,24
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 628 854,45	1 084 717,62	274 015,53	1 358 733,15
RECETTES	2 628 854,45	1 639 998,93	215 408,98	1 855 407,91
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	5 002 478,91	2 555 454,05	274 015,53	2 829 469,58
TOTAL AGREGE DES RECETTES	5 002 478,91	3 711 088,17	215 408,98	3 926 497,15

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 345 752,14									
1641 Emprunts en euros (total)					6 153 182,74									
00020306501	CREDIT MUTUEL D ANJOU	19/03/2009		20/06/2009	80 000,00	F		4,350	4,423		T	X Echéance constante		A-1
00020317402	CREDIT MUTUEL D ANJOU	07/12/2021		31/01/2022	61 000,00	F		0,400	0,403		T	X Echéance constante		A-1
00038100774	CREDIT AGRICOLE	27/09/2007		12/01/2008	110 000,00	F		4,870	4,978		A	X Echéance constante		A-1
0003816165420033	CREDIT MUTUEL D ANJOU	19/12/2007		20/03/2016	150 000,00	F		4,910	4,717		T	X Echéance constante		A-1
000383090812	CREDIT AGRICOLE	20/04/1999		15/05/2022	53 007,43	R		0,450	2,480		A	X Echéance constante		A-1
00045759406	CREDIT AGRICOLE	28/12/2007		15/03/2008	85 000,00	F		4,890	4,982		T	X Echéance constante		A-1
00047360772	CREDIT AGRICOLE	07/03/2008		14/06/2008	55 000,00	F		4,980	5,125		A	X Echéance constante		A-1
00048153172	CREDIT AGRICOLE	22/04/2008		15/04/2009	120 000,00	V	TEC	0,560	2,829		A	X Echéance constante		A-1
00049605945-1	CREDIT AGRICOLE	13/08/2008		15/09/2009	150 000,00	F		4,980	4,992		A	X Echéance constante		A-1
00062523809	CREDIT AGRICOLE	18/11/2009		15/02/2010	90 000,00	F		4,340	4,417		T	X Echéance constante		A-1
00070285167	CREDIT AGRICOLE	26/11/2010		17/06/2011	110 000,00	F		3,490	3,471		A	X Echéance constante		A-1
00071015166	CREDIT AGRICOLE	17/12/2010		15/03/2011	110 000,00	R	euribor 3 mois	1,042	1,442		T	X Echéance constante		A-1
0016113B - C700441	CREDIT FONCIER DE FRANCE	16/12/2011		20/03/2012	280 000,00	F		4,730	4,730		T	C		A-1
00381 288531 005 05	CREDIT MUTUEL D ANJOU	01/12/2010		15/03/2011	45 000,00	F		3,310	3,371		T	X Echéance constante		A-1
00381288531004	CREDIT MUTUEL D ANJOU	17/11/2008		20/02/2009	177 500,00	F		5,340	5,703		T	X Echéance constante		A-1
004111914805	CREDIT AGRICOLE	12/12/2001		14/03/2002	77 000,00	F		5,100	5,243		A	X Echéance constante		A-1
0228065	CREDIT LOCAL DE FRANCE	04/06/2004		01/02/2005	150 000,00	F		4,670	5,940		A	C		A-1

ANJOU BLEU COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0487134	CAISSE EPARGNE	01/09/2002		25/09/2008	283 095,00	F		4,360	4,600		T	X Echéance constante		A-1
055639E	CAISSE EPARGNE	02/12/2019		30/12/2019	600 000,00	F		0,690	0,695		T	X Echéance constante		A-1
10000015842	CREDIT AGRICOLE	24/06/2013		15/12/2013	86 000,00	F		3,450	3,500		T	X Echéance constante		A-1
10000027474	CREDIT AGRICOLE	10/07/2013		02/01/2014	60 000,00	F		3,500	3,387		A	X Echéance constante		A-1
10000695456	CREDIT AGRICOLE	08/12/2017		15/03/2018	200 000,00	F		1,450	1,612		T	X Echéance constante		A-1
10001045942	CREDIT AGRICOLE	27/11/2018		15/02/2019	319 000,00	F		1,480	1,488		T	C		A-1
10001762403-1	CREDIT AGRICOLE	26/10/2020		15/10/2021	120 000,00	F		0,880	0,880		A	X Echéance constante		A-1
11562617812	CREDIT AGRICOLE	15/11/2001		15/11/2002	121 959,21	F		5,450	6,104		A	X Echéance constante		A-1
4354419	CAISSE EPARGNE	07/11/2014		25/03/2015	400 000,00	F		2,610	2,638		T	X Echéance constante		A-1
453146	CAISSE EPARGNE	18/01/2003		25/10/2003	142 630,00	F		5,050	5,147		T	X Echéance constante		A-1
50182919803	CREDIT AGRICOLE	31/12/2000		20/01/2005	43 182,25	F		6,350	6,351		A	X Echéance constante		A-1
50182919805	CREDIT AGRICOLE	31/12/2000		10/01/2005	101 836,85	F		6,350	6,351		A	X Echéance constante		A-1
50182919807	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005		15/02/2005	152 449,02	F		6,300	6,300		A	X Echéance constante		A-1
6855822	CAISSE EPARGNE	22/12/2005		25/01/2006	185 000,00	V		0,000	1,541		T	P		A-1
70002520964	CREDIT AGRICOLE	07/12/2004		15/03/2005	55 000,00	F		4,240	4,370		T	X Echéance constante		A-1
70708236	CREDIT AGRICOLE	03/12/2010		28/03/2011	55 000,00	F		3,730	3,737		A	X Echéance constante		A-1
70709431410	CREDIT AGRICOLE	30/06/2005		15/07/2006	67 000,00	F		4,170	4,545		A	X Echéance constante		A-1
70710895722	CREDIT AGRICOLE	23/10/2006		15/11/2006	66 000,00	F		3,900	3,782		T	X Echéance constante		A-1
7493505	CAISSE EPARGNE	17/12/2008		25/04/2009	80 000,00	F		4,820	4,825		A	X Echéance constante		A-1
87130487	CAISSE EPARGNE	09/12/2013		25/03/2014	500 000,00	F		3,580	3,782		T	X Echéance progressive		A-1
900483541415	CAISSE EPARGNE	23/12/2005		25/06/2006	58 700,00	F		3,530	3,533		A	X Echéance constante		A-1
MIN226999EUR	CREDIT LOCAL DE FRANCE	20/12/2003		01/05/2005	45 000,00	F		4,690	4,588		A	X Echéance constante		A-1
MIN229251EUR/237273	CREDIT LOCAL DE FRANCE	31/12/2005		01/01/2006	150 000,00	F		4,500	4,880		A	X Echéance constante		A-1

ANJOU BLEU COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MISS12156EUR/001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	31/12/1998		01/07/2011	207 822,98	R		2,000	0,463		A	P		A-1
MON510122EUR/0510676	CREDIT LOCAL DE FRANCE	29/07/2016		01/01/2017	150 000,00	F		1,560	1,560		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					192 569,40									
CO6740/LT050243	CREDIT AGRICOLE	31/12/2007		15/11/2011	192 569,40	V	EURIBOR	2,000	1,201		A	C		A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 345 752,14									

ANJOU BLEU COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - - 2023

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 850 434,38					344 320,29	84 994,36	0,00	22 377,68
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 747 266,38					337 443,29	81 460,16	0,00	21 784,46
00020306501		0,00	A-1	0,00	0,25	F		4,423	5 850,03	159,92	0,00	0,00
00020317402		0,00	A-1	36 746,20	2,83	F		0,403	12 151,14	177,38	0,00	24,91
00038100774		0,00	A-1	53 154,55	8,08	F		4,978	4 621,40	2 813,69	0,00	2 509,53
0003816165420033		0,00	A-1	74 006,84	9,00	F		4,717	6 627,16	3 298,80	0,00	95,43
000383090812		0,00	A-1	39 834,90	5,42	R		2,480	6 592,84	92,86	0,00	50,02
00045759406		0,00	A-1	42 819,70	9,00	F		4,982	3 702,16	2 207,72	0,00	93,06
00047360772		0,00	A-1	15 074,10	3,50	F		5,125	3 332,46	916,65	0,00	410,79
00048153172		0,00	A-1	34 387,08	4,33	V	TEC	2,829	6 762,94	230,44	0,00	136,94
00049605945-1		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,992	13 747,29	684,62	0,00	0,00
00062523809		0,00	A-1	35 513,89	5,92	F		4,417	5 075,24	1 679,72	0,00	196,95
00070285167		0,00	A-1	46 502,17	6,50	F		3,471	5 777,76	1 824,57	0,00	874,58
00071015166		0,00	A-1	40 839,56	7,00	R	euribor 3 mois	1,442	5 043,75	1 571,16	0,00	81,32
0016113B - C700441		0,00	A-1	55 999,84	3,00	F		4,730	18 666,68	3 244,15	0,00	81,84
00381 288531 005 05		0,00	A-1	19 207,26	7,00	F		3,371	2 399,67	685,61	0,00	28,26
00381288531004		0,00	A-1	63 243,65	4,92	F		5,703	10 757,43	3 738,61	0,00	384,63
004111914805		0,00	A-1	31 433,89	7,25	F		5,243	3 120,87	1 762,29	0,00	1 278,05
0228065		0,00	A-1	7 363,40	0,17	F		5,940	7 363,36	687,74	0,00	315,21
0487134		0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,600	10 671,31	187,41	0,00	0,00
055639E		0,00	A-1	486 525,34	16,00	F		0,695	28 662,70	3 480,74	0,00	9,33
10000015842		0,00	A-1	32 154,99	4,75	F		3,500	6 126,34	1 242,02	0,00	49,30
10000027474		0,00	A-1	22 925,30	4,08	F		3,387	4 132,80	947,03	0,00	800,16
10000695456		0,00	A-1	145 953,13	14,00	F		1,612	9 336,87	2 201,09	0,00	94,06
10001045942		0,00	A-1	239 250,00	14,92	F		1,488	15 950,00	3 688,44	0,00	452,45
10001762403-1		0,00	A-1	103 312,70	16,83	F		0,880	5 611,24	958,53	0,00	191,93
11562617812		0,00	A-1	24 432,95	2,92	F		6,104	7 317,27	1 730,39	0,00	170,15

ANJOU BLEU COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
4354419		0,00	A-1	245 390,77	11,00	F		2,638	19 019,83	6 715,97	0,00	106,74
453146		0,00	A-1	70 928,53	9,58	F		5,147	5 500,38	3 756,58	0,00	656,68
50182919803		0,00	A-1	6 481,85	2,08	F		6,351	2 953,64	599,15	0,00	389,88
50182919805		0,00	A-1	15 286,17	1,08	F		6,351	6 965,57	1 412,99	0,00	946,40
50182919807		0,00	A-1	32 610,73	3,17	F		6,300	9 607,87	2 659,77	0,00	1 803,38
6855822		0,00	A-1	64 817,02	7,08	V		1,541	8 132,66	1 468,43	0,00	418,48
70002520964		0,00	A-1	3 986,50	1,00	F		4,370	3 821,71	270,85	0,00	7,51
70708236		0,00	A-1	31 734,84	11,25	F		3,737	2 067,80	1 260,84	0,00	897,65
70709431410		0,00	A-1	36 754,36	11,58	F		4,545	2 325,37	1 629,62	0,00	706,73
70710895722		0,00	A-1	23 504,85	7,92	F		3,782	3 032,88	0,00	0,00	117,13
7493505		0,00	A-1	26 663,51	4,33	F		4,825	4 620,13	1 507,87	0,00	878,21
87130487		0,00	A-1	294 085,25	10,00	F		3,782	24 047,39	11 221,56	0,00	177,42
900483541415		0,00	A-1	7 729,98	1,50	F		3,533	3 668,45	402,36	0,00	140,98
MIN226999EUR		0,00	A-1	31 445,86	20,42	F		4,588	870,55	1 515,64	0,00	983,21
MIN229251EUR/2372273		0,00	A-1	107 664,72	21,08	F		4,880	2 837,98	4 972,62	0,00	4 844,91
MIS512156EUR/001		0,00	A-1	0,00	0,00	R		0,463	21 070,37	260,20	0,00	0,00
MON510122EUR/0510676		0,00	A-1	97 500,00	12,83	F		1,560	7 500,00	1 594,13	0,00	380,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		103 168,00					6 877,00	3 534,20	0,00	593,22
CO6740/LT050243		0,00	A-1	103 168,00	23,92	V	EURIBOR	1,201	6 877,00	3 534,20	0,00	593,22
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

ANJOU BLEU COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00	-	0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 850 434,38					344 320,29	84 994,36	0,00	22 377,68

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA RÉPARTITION DE L'ENCOURS (1)	B1.4

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	43	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 850 434,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)	B1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPÉ D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6
(1)	

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENÉGOCIES AU COURS DE L'ANNÉE N (1)	B1.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	B3

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	B4

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPÉRATIONS POUR COMPTE DE TIERS (1)	B5

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX EMPRUNTS GARANTIS	B7.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 417 826,97

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – SUBVENTIONS VERSÉES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B8.1

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE CRÉDIT-BAIL	B8.2

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ (PPP)	B8.3

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS	B8.4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DES ENGAGEMENTS REÇUS	B8.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ÉTAT DU PERSONNEL	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	B9.2

(1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – DÉPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		652 677,07	I 595 889,94
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		345 805,23	344 320,29
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	345 805,23	337 443,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	6 877,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		306 871,84	251 569,65
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	258 871,84	251 569,65
020	Dépenses imprévues	48 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	595 889,94	274 015,53	0,00	869 905,47

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 433 272,87	III 841 500,91
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	2 372,88
10222	FCTVA	0,00	2 372,88
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		1 433 272,87	839 128,03
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	1 252,60	1 459,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	420,00	420,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	1 445,36	1 445,36
28173	Constructions (mise à disposition)	138 179,77	138 179,77
28175	Matériel et outillage technique (mad)	778 981,19	693 068,52
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 515,80	1 515,80
28182	Matériel de transport	3 039,58	3 039,58
28188	Autres	6 008,44	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	502 430,13	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	841 500,91	215 408,98	721 970,32	0,00	1 778 880,21

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	869 905,47
Ressources propres disponibles	IV	1 778 880,21
Solde	V = IV – II (3)	908 974,74

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

C2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

C2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			CP réalisés durant l'exercice N
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	D1.1.1

Assainissement (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

D1.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	283,87
61523	Entretien et réparations réseaux	106,40
6156	Maintenance	177,47
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		283,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		283,87

D1.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.1.2

Assainissement(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

D1.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		0,00

D1.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION - ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	D1.2.1

Assainissement collectif (1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

D1.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	297 106,86
6262	Frais de télécommunications	2 556,68
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	72 820,86
6132	Locations immobilières	7 544,56
61523	Entretien et réparations réseaux	82 528,22
62878	Remboursements de frais à des tiers	5 474,14
611	Sous-traitance générale	59 915,16
6068	Autres matières et fournitures	110,04
627	Services bancaires et assimilés	3,76
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	979,19
6228	Divers	32 435,20
61551	Matériel roulant	1 852,01
62871	Remboursements de frais à la collectivité de rattachement	811,15
6356	Redevance occupation domaine public national	1 310,00
617	Etudes et recherches	1 300,00
618	Divers	225,27
6135	Locations mobilières	1 071,17
61558	Autres biens mobiliers	1 609,70
6156	Maintenance	2 468,91
6161	Multirisques	302,01
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	96,00
6064	Fournitures administratives	844,40
6066	Carburants	845,45
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	15 985,55
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	4 017,43
012	Charges de personnel, frais assimilés	179 941,26
6218	Autre personnel extérieur	36 902,01
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	143 039,25
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	589,37
658	Charges diverses de la gestion courante	589,37
66	Charges financières	38 846,47
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 846,47
67	Charges exceptionnelles	189,00
678	Autres charges exceptionnelles	189,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		516 672,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		516 672,96

D1.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	613 487,72
70611	Redevance d'assainissement collectif	551 846,84
7062	Redevances d'assainissement non collectif	86,36
70613	Participations pour assainissement collectif	61 554,52
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	374 029,25

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
7581	FCTVA	1 376,19
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	372 653,06
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		987 516,97
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
R 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		987 516,97

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	D1.2.2

Assainissement collectif⁽¹⁾
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

D1.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	373 715,51
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 496,48
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	147 961,52
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		529 173,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	17 228,69
Total des dépenses d'ordre		17 228,69
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		546 402,20

D1.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	59 299,01
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 372,88
106	Réserves	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		61 671,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	17 228,69
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		17 228,69
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		78 900,58

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 13/03/2024

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

M Serge BAREL

du 01/01/2023

au 13/03/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**PLONER Theodore (1013492127-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DDFiP DE MAINE-ET-LOIRE , le 15/03/2024**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

BAREL Serge (1013280311-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe**A SEGRE , le 25/03/2024**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/03/2024 par l'organe délibérant.

GRIMAULT GILLES (ggrimault1-xt), Président**A SEGRE EN ANJOU BLEU , le 29/03/2024**